



Information aux parents

Écho des Deux-Rives

Novembre 2022

Madame,
Monsieur,

Voici de l'information concernant l'école des Deux-Rives.

Remise des bulletins :

Nous rappelons aux parents que le ministre de l'Éducation est revenu avec 3 bulletins par année, un 1^{er} pour 20% d'ici le 20 novembre maximum, un 2^e pour 20% d'ici le 15 mars et le 3^e pour 60% en fin d'année.

D'ici quelques semaines, plusieurs enseignants feront quelques travaux et/ou examens supplémentaires dans leur cours afin de compléter leurs traces pour porter un jugement pour le bulletin de fin d'étape. La présence des élèves en classe est plus que nécessaire.

Pour la 5^e année et le cheminement particulier, le 17 novembre, vous recevrez une invitation par rendez-vous par le tuteur de votre enfant pour la rencontre des parents à la suite de la remise des bulletins.

Pour nos élèves de 6^e année, il y a une dérogation qui autorise que l'on puisse faire la remise de bulletin un peu plus tard considérant l'anglais intensif. Donc, les parents auront accès au bulletin de leur enfant à partir du 1^{er} décembre et la rencontre des parents se fera le 8 décembre.

Pour le secondaire, le mercredi 16 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 et le vendredi 18 novembre de 13 h à 15 h, les enseignants de toutes les matières seront disponibles pour la rencontre des parents suite à la remise des bulletins.

Journée pédagogique : Prendre note qu'il y aura une journée pédagogique le 18 novembre. Le service de garde sera ouvert pour cette journée, si le nombre le justifie.

Température : Qu'on le veuille ou non, l'automne avance et l'hiver est à nos portes. En début de journée, les températures extérieures sont plus froides. Il est important de bien vêtir les enfants avant qu'ils ne partent pour l'école. Les élèves du primaire vont beaucoup jouer sur le terrain de football et sur les terrains gazonneux. Comme il y a souvent des journées de pluie à l'automne, ces endroits se retrouvent assez humides. Il serait temps de penser à apporter une paire de bottes ou une seconde paire de souliers ou d'espadrilles.

La lecture : Avec le quotidien effréné, il ne faut pas voir la lecture d'un livre comme une obligation dans la routine ou comme une tâche à faire. Saviez-vous que moins que nos élèves ont accès à des livres, moins ils auront un vocabulaire diversifié et plus ils sont confrontés à des bris de compréhension à la moindre lecture d'une tâche. Même avec un Chromebook, les élèves peuvent avoir accès à multiples sites proposant des articles intéressants sur différents sujets. Par la suite, on peut demander à l'enfant s'il a appris un mot nouveau dans le texte, lui faire deviner dans le contexte de la phrase ou du paragraphe. Vous pouvez aussi lui demander de résumer l'article

pour s'assurer de sa compréhension. Bref, un bon niveau de lecture facilite les apprentissages pas seulement en français, mais aussi dans les autres matières comme l'univers social, les sciences, la résolution de problèmes en mathématique et plus encore.

Objets perdus : Près du secrétariat, nous avons une table déjà bien garnie d'objets perdus de toute sorte : espadrilles, vêtements, boîte à lunch, matériel scolaire, etc. Si vous croyez que certains objets pourraient appartenir à votre enfant, je vous invite à lui demander de venir vérifier cette table d'objets perdus. Après un certain temps, nous remettons ce matériel à des organismes de bienveillance, car nous ne cumulons pas sans arrêt le matériel de 1200 élèves.

Vacances des familles : Certaines familles projettent de faire un voyage pendant la période des fêtes ou même cet hiver. Sachez que les enseignants ne sont pas dans l'obligation de fournir du travail pendant que des élèves sont en vacances avec leurs parents.

L'intimidation n'est pas un conflit

L'intimidation est une agression (rapport de force inégale) et non un conflit. Le terme conflit suggère la rencontre d'éléments qui s'opposent, d'une divergence entre deux individus ou deux groupes. Une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérées comme de l'intimidation. Les critères permettant de déterminer s'il est question ou non d'intimidation sont :

- Un acte de violence, avec l'intention ou non de faire du tort;
- L'inégalité des pouvoirs entre celui qui intimide et celui qui est intimidé;
- Des sentiments de détresse, dont le sentiment d'impuissance de la part de l'élève qui subit de l'intimidation;
- La répétition et la persistance de gestes agressifs.

Les gestes de violence, d'intimidation ou de conflits sont tous traités à l'école des Deux-Rives par le personnel, mais à des niveaux différents. Sur le site Internet de l'école que nous vous invitons à consulter, dans la section « zone élèves », il y a un onglet intimidation et un formulaire de dénonciation en ligne, <https://deux-rives.csbe.qc.ca/> . Dès la réception de ce formulaire, un membre du personnel reçoit le tout et traite l'information dans les plus brefs délais.

Portes ouvertes et tests d'admission.

L'école des Deux-Rives tiendra sa journée portes ouvertes le 28 novembre de 18 h 30 à 21 h 00. Ce sera l'occasion pour les élèves de 6e année, leurs parents et la communauté de constater tout ce que l'école secondaire publique des Deux-Rives a à vous offrir. Le but de toutes ces actions est de faire valoir les nombreux avantages de notre école, tout en permettant aux élèves finissants du primaire de se familiariser avec leur futur milieu. Pour les élèves et les parents, il s'agit d'un moment privilégié pour découvrir notre école secondaire, mais aussi pour s'enquérir des options, des concentrations et des programmes offerts. À la suite des portes ouvertes, certains programmes ou concentrations exigent un test d'admission. Ce qui se fera entre le 30 novembre et le 9 décembre.



Directeur